

ANNEXE A LA CHARTE DU DOCTORAT INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES DONNEES DES DOCTORANTS

–
Université de Strasbourg
Université de Haute Alsace

Dans le cadre de leurs missions de service public (article 6 (1) e. du RGPD), l'Université de Strasbourg ainsi que l'Université de Haute-Alsace via le Collège doctoral – Université de Strasbourg effectuent des traitements automatisés de vos données à caractère personnel.

Les données traitées sont l'identité, le lieu et la date de naissance, les coordonnées personnelles, coordonnées professionnelles, numéros de téléphone, le ou les établissements de rattachement, des données liées au financement de votre doctorat. Le cas échéant des données bancaires et le numéro de sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail.

Vos données personnelles sont indispensables pour assurer la :

- Gestion administrative de votre dossier en doctorat (inscription et suivi de votre formation, organisation de la soutenance, délivrance du diplôme) ;
- Gestion des accès aux ressources numériques et pédagogiques des établissements, y compris aux services de bibliothèques universitaires ;
- Gestion du choix des sujets de thèse, et de la publication de celle-ci ;
- Gestion financière dans le cadre des activités de formation ou des missions des doctorantes ou doctorants
- Si l'établissement d'inscription est également employeur, pour la gestion de votre contrat de travail avec l'un ou l'autre des établissements ;

Vos données pourront également être utilisées à des fins statistiques notamment dans le cadre d'études sur l'insertion professionnelle, les modes de financements des doctorants. Elles pourront également être communiquées dans le cadre des évaluations par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres)

Vos données ont été collectées :

- par l'Université de Strasbourg lors de votre pré-inscription en thèse, inscription et réinscription administrative
- par l'Université de Haute Alsace lors de vos inscription et réinscriptions pédagogiques – étape 1 et inscription et réinscription administrative –étape 2

En dehors du Collège doctoral-Université de Strasbourg vos données peuvent être traitées

- par les établissements partenaires pour la gestion multi-site de certains aspects liés au doctorat, notamment les formations, pour la gestion des accès aux ressources pédagogiques et numériques
- par le Ministère de l'enseignement de la recherche, et de l'innovation (MESRI) notamment pour la diffusion des thèses sur la plateforme theses.fr

–
Vos données sont conservées sur le serveur et en archivage papier selon la même structure de classement et jusqu'à cinq années après la fin de votre thèse. Au-delà, ces données peuvent faire l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique conformément aux règles applicables en matière d'archives publiques et privées.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée. Aucun transfert des données hors Union européenne n'est réalisé.

L'Université de Strasbourg et l'Université de Haute Alsace assurent le stockage de vos données et mettent en œuvre des mesures de sécurité appropriées.

Vous disposez de droits d'accès, rectification et suppression de vos données. Vous pouvez également demander la limitation de ce traitement ou vous y opposer.

